

Mme Karine BARDET	Responsable du CSP engagement
Mme Monique GUEUDRE en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Karine BARDET	Responsable adjointe du CSP engagement
M. Frédéric BOISSON	Responsable Mission sécurité et prévention
<u>SERVICE EXPLOITATION, MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT ET HYDRAULIQUE (SEMEH)</u>	
M. Jean-Christophe ROY	Responsable du pôle maintenance, exploitation, informatique industrielle
M. Quentin FOURCHER	Responsable du pôle hydraulique
M. Robert CLAVEL	Responsable du pôle grands ouvrages
M. François BALMES	Responsable du pôle SIG
<u>UTI BOURGOGNE</u>	
M. Serge MOREAU	Responsable du CEMI d'Armançon
Mme Caroline COEHLO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge MOREAU	Responsable adjoint du CEMI d'Armançon
M. Serge BEGAT	Responsable du CEMI Auxois
M. Gilles BASTOS en cas d'absence ou d'empêchement de M. Serge BEGAT	Responsable adjoint du CEMI Auxois
M. Eric MOUGENOT	Responsable du CEMI Ouche
M. Guillaume RUSSO en cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric MOUGENOT	Responsable adjoint du CEMI Ouche
M. Thomas RIBEIRO	Responsable maintenance secteur nord
M. André VIRELY	Responsable maintenance secteur sud
<u>UTI NIVERNAIS-YONNE</u>	
M. Thomas WROBEL	Responsable du bureau des affaires générales
M. Franck DELABARRE	Responsable du pôle exploitation, gestion hydraulique
M. Julien ARCHAMBAULT	Responsable du pôle maintenance spécialisée
M. Didier MAILLET	Responsable du pôle hygiène sécurité
M. Julien ROUAU	Responsable du CEMI Auxerre Aval
M. Jérôme BROCHARD en cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien ROUAU	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Aval
M. Yohan BRANDEL	Responsable du CEMI Confluence
Mme Joëlle CORDROCH en cas d'absence ou	Adjointe au Responsable du CEMI Confluence

d'empêchement de M. Yohan BRANDEL	
M. Benoît AUBLET	Responsable de la cellule maintenance spécialisée de Joigny
N	Responsable de la cellule maintenance spécialisée Saint Martin du Tertre
M. Fabrice BEEV	Responsable du CEMI Nièvre
M. George TRUCHOT en cas d'absence ou d'empêchement de M. Fabrice BEEV	Responsable adjoint du CEMI Nièvre
N.	Responsable du CEMI Auxerre Amont
M. Thierry PRUNIER	Responsable adjoint du CEMI Auxerre Amont
<u>UTI VAL DE LOIRE</u>	
Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable du CEMI Saint-Satur
M. Bruno OLIVIER en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie BIDOIRE	Responsable adjoint du CEMI Saint-Satur
M. Joseph DE CAMPOS	Responsable du CEMI Decize
M. Pascal BERLAND en cas d'absence ou d'empêchement de M. Joseph DE CAMPOS	Responsable adjoint du CEMI Decize
M. Jacky GENTY	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
<u>UTI SAONE LOIRE</u>	
M. Lilian SEGAUD	Responsable du CEMI Digoïn
M. Rolland SYBELIN en cas d'absence ou d'empêchement de M. Lilian SEGAUD	Responsable adjoint du CEMI Digoïn
M. David MICHEL	Responsable du CEMI Montceau-les-Mines
M. Hervé SALOMON en cas d'absence ou d'empêchement de M. David MICHEL	Responsable adjoint du CEMI Montceau-les-Mines
M. Stéphane DEDIEU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
<u>UTI LOIRE SEINE</u>	
Mme Viviane GUERIN	Chargée des affaires domaniale
Mme Caroline MOREL	Responsable du CEMI de Nemours
M. Christophe JACOMONT en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Caroline MOREL	Responsable adjoint du CEMI de Nemours
M. Marc NICOT (PI)	Responsable du CEMI Briare par intérim et du pôle barrage

M. Sébastien BIDOIRE en cas d'absence ou d'empêchement de M. Marc NICOT	Responsable adjoint du CEMI Briare
M. Patrice GRILLOU	Responsable de la cellule maintenance spécialisée
M. Laurent BOURGOIN en cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrice GRILLOU	Responsable adjoint de la cellule maintenance spécialisée



**DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE
D'ORDONNATEUR SECONDAIRE**

**Direction
Territoriale
Centre-Bourgogne**

Juridique



Le directeur territorial Centre-Bourgogne,

Vu le code des transports, notamment son article R. 4312-17 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 modifiée portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France ;

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 20 mars 2014 modifiée, portant délégation de pouvoirs au directeur général de Voies navigable de France ;

Vu la décision du 31 décembre 2012 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision du 31 mars 2014 modifiée du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux de Voies navigables de France ;

Vu l'organisation de la direction territoriale en vigueur au 1^{er} octobre 2019,

DECIDE

ARTICLE 1

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire, à :

- ❖ Mme Virginie PUCELLE, directrice adjointe ;
- ❖ Mme Nathalie VINCENT, responsable du service de maîtrise des activités et prévention, et, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Carole DEVALLEZ, responsable adjointe.

ARTICLE 2

Délégation de signature est donnée à Mme Karine BARDET, responsable du centre de services partagés engagements, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Monique GUEUDRE, responsable adjointe, à l'effet de signer :

- tout engagement juridique relatif aux dépenses.
- la certification du service fait ;

ARTICLE 3

Délégation de signature est donnée à Mme Nathalie BOUILLOT, responsable du centre de services partagés liquidation, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, à Mme Bekhta SAHRAOUI, responsable adjointe, à l'effet de signer :

- la certification du service fait ;
- les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature.

ARTICLE 4

Délégation de signature est donnée aux personnels du centre de services partagés liquidation désignés ci-après à l'effet de certifier les services faits :

- ❖ Mme Patricia SEDLAK, gestionnaire comptable ;
- ❖ Mme Virginie GAZUT HUTTLER, gestionnaire comptable ;
- ❖ Mme Élise RUSSO, gestionnaire comptable ;
- ❖ Mme Céline MARCONNET, gestionnaire comptable ;
- ❖ Mme Laurence JARREAU, gestionnaire comptable.

ARTICLE 5

Délégation de signature est donnée aux personnels du centre de services partagés engagements désignés ci-après à l'effet de viser les engagements juridiques et certifier les services faits :

- ❖ Mme Audrey ARNAUD, gestionnaire
- ❖ Mme Catherine BRODAT, gestionnaire
- ❖ Mme Frédérique KHEDJAM, gestionnaire
- ❖ Mme Stéphanie MELZER, gestionnaire
- ❖ Mme Audrey PETITJEAN, gestionnaire
- ❖ Mme Laurence WINTZ, gestionnaire

ARTICLE 6

La décision portant délégation de signature pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire du 30 septembre 2019 est abrogée.

ARTICLE 7

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 et sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France disponible sur le site internet : www.vnf.fr.

Fait à Dijon, le 23 décembre 2019

Le Directeur Territorial

Signé

Bertrand SPECQ